Clinique dentaire
TAPIEROBOUHADANA
RENDEZ-VOUS ET URGENCE • 450 653-7885 • 135, chemin de la Rabastalière O.
cliniquedentaire-stbruno.com
BIENVENUE AUX NOUVEAUX PATIENTS

DR. MAURICE TAPIERO DRE ANNE BOUHADANA DRE MARIE-PIER MILOT DRE NYOUSHA PARSANEJAD DRE DAREL BOUHADANA DRE JULIANNE POIRIER
LA PASSION NOUS MÈNE VERS L'EXCELLENCE!
1221014467-260225

Bijouterie R Auclair
ACHETONS OR 50% SUR NOS DIAMANTS
Place Chambly • 450 658-9905
1221013670-150524

LES VERS 25 ans bien informé DU MONT-BRUNO
Le mercredi 26 février 2025 | Vol. 25 #19

ENGEL&VÖLKERS
NICHITA BOBIC
Courtier immobilier résidentiel
514.692.2348
"Une mise en marché haut de gamme n'est pas une question de prix."
Engel & Völkers Montréal, agence immobilière de luxe.
1221014239-231024

Tempêtes de neige dans la région

UN RECORD

Toutes consignées.
Rapportez-les!

consignaction

(Photo : Frank Jr Rodi)

Pages 6 à 8

SKI SAINT BRUNO

relâche vraiment cirque

4 au 8 mars
activités
mascottes
spectacles
Programmation complète
1221014612-260225

Relâche TON FOU!

Plein d'activités pour t'amuser!

- ACTIVITÉS SPORTIVES LIBRES
- SPECTACLES
- ATELIERS DIVERS
- CRÉATION DE BIJOUX
- INITIATION À LA RÉALITÉ AUGMENTÉE
- CINÉMA EN FAMILLE
- ET PLUS ENCORE !

stbruno.ca/relache

Saint-Bruno DE-MONTARVILLE

122101461 4-260225

Construction de l'écoquartier du secteur des Promenades

Tous les feux au vert

La séance du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville a autorisé le projet de l'écoquartier du secteur des Promenades à aller de l'avant. Les fonctionnaires de la Ville n'ont plus qu'à accorder les permis de construction pour que les travaux débutent.

Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

Depuis 1987, le développement du secteur des Promenades a fait l'objet d'un réaménagement cadastral progressif des terrains menant, en 2012, à l'adoption d'un règlement exigeant un PPU pour son développement. Le PPU des Promenades a été adopté en 2016, puis révisé en 2021. Les négociations avec les promoteurs ont débuté en 2022 pour se conclure au début de l'année 2025. Aujourd'hui, la Ville franchit une étape décisive dans le développement immobilier avec la signature des ententes de travaux municipaux avec Cogir Saint-Bruno (Affiniti), Les Gestions Claude Beauregard Ltée et Développement Éric Bertrand Inc. (Vertuo Cité).

« L'arrivée de ce projet aura essentiellement deux *impacts* : celui des revenus de taxes qu'il va générer, et ce, sans conséquence négative liée à la construction. De plus, les commerces pourront aussi bénéficier de cette nouvelle population. Le secteur des Promenades compte à lui seul près de 17 % des revenus de la Ville. Ce n'est pas rien », indique Ludovic Grisé Farand, maire de Saint-Bruno-de-Montarville.

Lors de la séance du conseil, l'élu du district 5 - Des vergers, Louis Mercier, a affiché sa dissidence pour chacun des points touchant au projet. Ce dernier estime que le développement du secteur des Promenades est « un projet global beaucoup trop gros. »

Pendant 15 ans

Le projet est pharaonique. À terme, 4 700 logements sont attendus. La construction immobilière sera considérée comme l'une des plus importantes du Québec et s'étendra sur 15 ans.

Ces ententes permettront d'entreprendre le prolongement de la rue de l'Étang ainsi que la construction de nouvelles rues locales. La première phase des travaux, réalisée par Beauregard Bertrand, devrait être complétée dans un délai de six mois, facilitant ainsi le développement des phases subséquentes par Cogir.

« Notre conseil municipal règle un dossier majeur pour la Ville. Ce projet sera un exemple de développement durable et de création d'un milieu de vie de qualité. Il apportera des revenus significatifs à la Ville, tout en profitant aux commerces locaux avec l'arrivée de milliers de nouveaux résidents. Nous sommes aussi fiers d'atteindre une superficie record au Québec de 61 % pour les parcs et espaces verts dans un projet immobilier », a déclaré le maire, Ludovic Grisé Farand.

Logements sociaux

Le projet prévoit des stationnements souterrains et un réseau technique urbain entièrement enfoui. L'accès aux transports collectifs devrait y être facilité, et des pistes cyclables sont envisagées.

L'un des bâtiments sera consacré aux logements sociaux, qui pourrait en compter jusqu'à 125. De plus, 10 % du projet sera réservé au logement abordable.

Conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville. *(Photo : Frank Rodi)*

Un terrain sera mis de côté pour la construction éventuelle d'une école. « Une proportion de 61 % de la superficie totale du site sera consacrée à des parcs, à des espaces verts et à des milieux naturels protégés. Ce sera un record au Québec pour un projet immobilier. Il y aura aussi beaucoup de bornes électriques », s'est réjoui le maire.

Noms de rues

En 2016, la rue Claude-Jutra est devenue la rue de l'Étang. Le 18 février, il a été annoncé que cette dernière deviendra l'avenue Andrée-Champagne au cours de l'été. Les rues Pierrette-Leclaire et Adèle-Chevrier seront ajoutées avec l'aménagement de l'écoquartier. Ce faisant, la municipalité souhaite honorer ces trois femmes inspirantes et reconnaître leur contribution exceptionnelle dans les domaines de la culture, des arts et de l'engagement communautaire.

« Ces nouvelles dénominations sont une façon concrète de mettre en lumière l'apport inestimable de ces femmes à notre histoire collective et de rappeler que la culture et les arts sont une priorité pour notre administration.

Nous espérons que ces noms inspireront les générations futures et rappelleront l'importance de leur contribution à la communauté », a souligné le maire de Saint-Bruno.

ENGEL&VÖLKERS®
BOURGEOIS / LUNEAU

Votre projet, notre responsabilité

Contactez-nous pour une évaluation gratuite
de la valeur marchande de votre propriété !
514-506-4737

SCANNEZ-MOI

1221014690-260225

ROYAL LEPAGE
PRIVILÈGE
AGENCE IMMOBILIÈRE

Vos courtiers d'exception

MARIE GIROUARD
Dirigeant d'agence
Courtier immobilier agréé DA

CHARLES-EUGÈNE BOUTIN
Propriétaire
Courtier immobilier agréé DA

ANNE-MARIE BEAULIEU
Courtier immobilier résidentiel

DANIA FAWAZ
Courtier immobilier résidentiel
MBA

DEAN MCKAY
Courtier immobilier Agréé DA

DOMINIQUE BOURGET
Courtier immobilier résidentiel

ÉLODIE BOUDREAULT
Courtier immobilier résidentiel

FRANCE BELLEROSE
Courtier immobilier résidentiel
et commercial

FRANCINE BÉNARD
Courtier immobilier résidentiel
et commercial

GENEVIÈVE ST-CYR
Courtier immobilier résidentiel

ISA-MAUDE LACAILLE
Courtier immobilier résidentiel

JEAN-PHILIPPE LASSONDE
Courtier immobilier résidentiel

JEAN-SÉBASTIEN GRISÉ
Courtier immobilier agréé

JOSHUA STANLEY
Courtier immobilier résidentiel

JULIA MCLEAN
Courtier immobilier résidentiel
et commercial

JULIE CÔTÉ
Courtier immobilier résidentiel

KARYNE PAQUETTE
Courtier immobilier résidentiel
et commercial

LUC GRISÉ
Courtier immobilier agréé

LUCIENNE LALONDE
Courtier immobilier agréé DA

LYNE BOURDEAU
Courtier immobilier Agréé DA

MARIE-CLAUDE PIGEON
Courtier immobilier résidentiel
et commercial

MARIE-CHRISTINE GRISÉ
Courtier immobilier résidentiel
B.A.A.

MARIE-FRANCE DUPONT
Courtier immobilier résidentiel
et commercial

MARTIN PANNETON
Courtier immobilier résidentiel

MATTHIEU SIMONEAU
Courtier immobilier résidentiel

MAXIME NORMANDEAU
Courtier immobilier résidentiel

OMAR KARRAKCHOU
Courtier immobilier résidentiel

ROXANNE JODOIN
Courtier immobilier résidentiel

SANDRA MAHER
Courtier immobilier résidentiel

SHAWN CAMERON
Courtier immobilier résidentiel

SKYE LECOURS
Courtier immobilier résidentiel
et commercial

SUZANNE DÉRY
Courtier immobilier résidentiel
et commercial

SUZANNE HAVARD GRISÉ
Courtier immobilier agréé DA

VALÉRIE CARON
Courtier immobilier résidentiel
et commercial

VÉRONIQUE IMBEAULT
Courtier immobilier résidentiel

AGENCE DE L'ANNÉE
Québec
A. E. LePage MC
2023
ROYAL LEPAGE MD

450 441-1576 | royallepageprivilege.com

GROUPE MER
agences immobilières

1221014652-190225

PUBLICITÉ

MOT DU MAIRE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

FÉVRIER 2025

Chères Montarvilloises, chers Montarvillois,

Le 3 février dernier, nous avons lancé les travaux du premier bâtiment résidentiel à vocation sociale et communautaire de la Société d'habitation Le Paillasson (SHLP). Ce projet de 28 logements sociaux sur la rue de l'Hôtel-de-Ville concrétise un dossier majeur, après plusieurs années de défis. Il témoigne de notre engagement envers les citoyens vulnérables, surtout en pleine crise du logement. Merci au conseil d'administration de la SHLP et au gouvernement provincial pour leur soutien, ainsi qu'à Nancy Cormier, conseillère municipale du district 4 - De l'ancienne gare, pour son travail déterminant dans l'avancement de ce projet. Avec un conseil municipal harmonieux et qui collabore, il est possible de régler les dossiers qui vous tiennent à cœur.

Sur cette photo, je suis accompagné de Mme Suzanne Roy, ministre de la Famille et ministre responsable de la Montérégie, Mme Nathalie Roy, députée de Montarville, Mme Sylvie Beauregard, présidente par intérim de la Société d'habitation Le Paillasson, Mme Nancy Cormier, responsable du logement social et conseillère du district 4 – De l'ancienne gare, M. Jérémy Dion Bernard, conseiller du district 7 – Du village, Mme Louise Dion, conseillère du district 1 – Des explorateurs, M. Vincent Fortier, conseiller du district 2 - Des aviateurs, M. Louis Mercier, conseiller du district 5 - Des vergers, et Mme Hélène Ringuet, conseillère du district 6 - De la Montagne. Crédit photo : Robert Laflamme.

L'écoquartier du secteur des Promenades prend son envol

Bonne nouvelle ! La Ville a franchi une étape clé dans un des plus grands projets immobiliers du Québec avec la signature d'ententes de travaux municipaux avec les promoteurs. Ce développement qui s'échelonnera sur 15 ans comptera 10 % de logements abordables, jusqu'à 125 logements sociaux et un terrain réservé pour une école. Ces nouvelles unités vont contribuer à atténuer la crise du logement tout en générant d'importants revenus pour la ville qui nous permettront de continuer à faire des projets structurants tout en respectant votre capacité de payer.

Le projet se veut un écoquartier avec infrastructures écoresponsables, mobilité durable et 61 % d'espaces verts, un record au Québec. Il générera des retombées économiques positives pour la Ville et favorisera le dynamisme commercial local. Initié en 1987 et encadré par un PPU adopté en 2016 et révisé en 2021 et en 2023, ce projet a fait l'objet de négociations depuis 2022, aboutissant à ces ententes, en 2025. Encore une fois, régler un dossier aussi complexe et long a été possible grâce à nos employés dévoués et notre conseil municipal efficace et collaboratif.

Bonne retraite aux propriétaires-fondateurs de la Boucherie Richard!

Après plus de 55 ans de service auprès des Montarvillois, Luc Richard et Jacques Robert, copropriétaires de la Boucherie Richard, prennent leur retraite, marquant la fin d'une époque pour cette institution locale. Heureusement, la boucherie ne ferme pas et sera reprise par deux jeunes entrepreneurs qui continueront l'aventure tout en y apportant leur touche personnelle. Joignez-vous à moi pour leur souhaiter une belle retraite !

Sur cette photo, je suis accompagné de Luc Richard et Jacques Robert, copropriétaires de la Boucherie Richard. Crédit photo : Océane Auclair

D'autres annonces suivront dans les prochaines semaines et les prochains mois.

Restez à l'affût!

Merci,

Ludovic Grisé Farand, maire

FIERS DE NOS TRADITIONS

1221014611-260225

Tempêtes de neige

Le déneigement des villes

Depuis le 13 février, c'est le branle-bas au sein des travaux publics pour remettre les routes, les trottoirs et autres stationnements en bon état après deux tempêtes de neige.

Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

« C'était une tempête de neige exceptionnelle! On parle de plus de 70 centimètres dans notre secteur en l'espace de trois jours. C'est un record qui datait de 127 ans », exprime le maire, Ludovic Grisé Farand.

Saint-Bruno-de-Montarville

Ainsi s'amorçait la séance du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville le mardi 18 février. L'entrée sur le côté de la salle du conseil de la mairie n'était pas nettoyée. Les quelques citoyens qui se sont présentés sont donc passés par l'entrée arrière qui donne sur le stationnement. « Ce n'est jamais parfait, plaide M. Grisé Farand. Inévitablement, il y a des choses qui restent à faire. On parle d'un mois de neige en trois jours! »

Au moment d'écrire ces lignes, Saint-Bruno procédait à la finalisation des trottoirs et des pistes multifonctionnelles. Le chargement complet de la neige en bordure des rues était planifié du 21 au 23 février. En parallèle, d'autres équipes s'activent à réparer les bris d'aqueduc, à dégager les bornes-fontaines, à entretenir les patinoires extérieures et à déneiger les toits municipaux. Par exemple, les patinoires des parcs Rabastalière et Albert-Schweitzer, de même que celle du lac du Village, entre autres, étaient déneigées mardi dernier. « En raison des quantités exceptionnelles de neige et des forts vents, les opérations se poursuivront au cours des sept prochains jours », indiquait la Ville dans une communication publiée le 18 février en début d'après-midi.

Le déneigement s'est poursuivi toute la semaine dernière. *(Photo : Frank Jr Rodi)*

Une réforme

Pour le premier magistrat, ces tempêtes historiques auront permis de tester à nouveau la refonte de la politique et stratégie de déneigement, chapeautée par l'élue Louise Dion. À la suite de l'élection de 2021, c'est l'un des premiers dossiers sur lesquels le conseil municipal s'est penché. Ludovic Grisé Farand y a décelé des effets positifs. « Je suis fier de la façon dont s'est passé le déneigement. Cette nouvelle politique priorise les piétons et autres usagers vulnérables », dit-il.

Rappelons qu'avec cette réforme, les équipes des travaux publics de Saint-Bruno déblaient les rues à partir de 2,5 cm d'accumulation (plutôt que 5 cm). Pour les trottoirs, les employés sortent dès que la hauteur de la neige atteint 1 cm (plutôt que 2 cm). « Nous sommes beaucoup plus efficaces que les autres villes », se targue-t-il.

Sainte-Julie

« Il y a eu cette première tempête. Puis l'autre tombée de neige, accompagnée de rafales de vent. Ça m'a rendu nerveux, admet le maire de Sainte-Julie, Mario Lemay. En hiver, la chose à éviter, c'est ce que nous avons connu. Deux tempêtes *back* à *back*, c'est assez rare. »

La nervosité du maire était surtout en lien avec la santé et la sécurité des employés qui ont le mandat de ramener les routes et les trottoirs praticables et sécuritaires. « Il y a une règle à suivre pour le temps de travail et le temps de repos imposés par la SAAQ. »

Selon M. Lemay, le déneigement aurait pris moins de temps s'il n'y avait pas eu les vents dimanche et lundi. Au moment de l'entrevue, jeudi, 60 % du territoire avait été déneigé. Sainte-Julie estime qu'il faudra 14 jours, à compter du lundi 17 février, pour souffler la neige des trottoirs, puis la ramasser, et nettoyer les pistes cyclables, mais en excluant l'élargissement des rues secondaires... « Deux semaines, au total, pour que ce soit beau partout », résume M. Lemay, qui ajoute que l'utilisation de l'emprise municipale pour déposer la neige accélère le processus et réduit les coûts d'opération.

> *« Ça m'a rendu nerveux. »*
> *- Mario Lemay*

Un budget précis à Sainte-Julie

Parmi nos trois municipalités concernées et contactées, seule Sainte-Julie a été en mesure de dévoiler un budget précis consacré au ramassage de la neige. Le coût estimé pour la manoeuvre serait d'environ 156 800 $. Une somme qui inclut le temps des employés, le carburant et la location de camion avec opérateur. « C'est vraiment une estimation du coût après le passage de ces deux tempêtes », insiste M. Lemay.

À Saint-Basile-le-Grand, le budget pour 2025 s'élève à 799 000 $. À Saint-Bruno, les budgets annuels pour la saison 2024-2025 oscillent autour de 1,85 M$.

Sant-Basile-le-Grand

Quand on lui demande le temps que prendront le déneigement et le ramassage de la neige du côté de Saint-Basile, la porte-parole, Stéphanie Plamondon, répond que c'est difficile à évaluer pour plusieurs facteurs. Par exemple, la quantité de neige reçue, le nombre de véhicules stationnés dans la rue, les collectes de matières résiduelles... « Nous estimons que les opérations de soufflage et de chargement de la neige se termineront dans la semaine du 24 février », précise Mme Plamondon.

LES VERSANTS DU MONT-BRUNO

Les Versants du Mont-Bruno inc.
1488, rue Montarville J3V 3T5
450 441-5300
versants.com

ÉDITEUR
Philippe Clair
pclair@versants.com

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Michèle Caya
mcaya@versants.com

COORDONNATRICE VENTES ET SOLUTIONS MÉDIAS
Carole Bouvier
ventes@versants.com

COORDONNATRICE VENTES ET SOLUTIONS MÉDIAS
Noémie Giguère
ngiguere@versants.com

VENTES ET SOLUTIONS MÉDIAS
Serge Cordeau
scordeau@versants.com

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

RÉVISEUR - CORRECTEUR
Charles DuBois

JOURNALISTES
Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Marie-Pier Ouellet
mpouellet@versants.com

Jean-Christophe Noël
redaction@versants.com

Julien Dubois
Journaliste de l'Initiative de journalisme local
dubois@journaldechambly.com

INFOGRAPHISTES
Denis Kiopini
Christine Burke

IMPRIMERIE
Transcontinental

DISTRIBUTION
Postes Canada

RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRE PUBLICITAIRE

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC/01-31-108
www.pefc.org

Initiative de journalisme local | Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Vox pop en temps de tempête de neige

Au lendemain des deux tempêtes de neige qui ont frappé le Québec, des milliers d'enfants sont restés à la maison pendant que leur école demeurait fermée. Le journal est allé à la rencontre de jeunes écoliers du primaire et d'étudiants du secondaire. Nous leur avons demandé « Que faites-vous à la maison lors d'un congé scolaire pour force majeure? ». *(Textes et photos : Frank Jr Rodi)*

« Je joue dehors avec mes amis. Nous faisons des forts dans la neige ou bien nous allons glisser. Des fois, je joue au hockey. Je fais un peu de jeux vidéo. »
- Simon, 12 ans

« J'aide mes parents en pelletant. Je joue dehors avec mes frères. Nous faisons des bonshommes de neige. Je fais aussi de la planche. Je me fais des *jumps*. Puis je regarde des films. »
- Molly, 15 ans

« Nous habitons dans un rond-point, alors je joue souvent dehors avec des amis. Nous construisons des forts dans le rond-point. Nous glissons parfois sur des buttes. Je joue au hockey dans mon garage. Je marche avec mon chien. Je fais aussi du jeu vidéo. »
- Alexis, 11 ans

« Je suis quelqu'un qui aime bien cuisiner, alors je passe du temps à faire des recettes. Je fais des projets, comme en peinture. Je joue avec mon frère. Je regarde aussi des films. »
- Charlotte, 15 ans

« Quand je suis en congé à cause d'une tempête, je déneige l'entrée de la maison. Cette fois, j'ai fait aussi un fort et j'ai glissé plusieurs fois. Je m'amuse. Avec ma famille, nous jouons à des jeux de société. Je joue au hockey et au soccer dans le sous-sol. Je regarde des films, aussi. Je m'intéresse moins aux jeux vidéo. »
- Alexis, 11 ans

« Je joue à des jeux vidéo. Pour aider mes parents, je déneige et je fais du ménage. Je joue avec ma sœur et je fais du ski. »
- Maxime, 15 ans

Force majeure dans les écoles

La journée du 18 février

À Saint-Bruno-de-Montarville, les écoles De Montarville et Mount-Bruno se trouvent à quelque 300 mètres de distance. Or, le matin du 18 février, la première accueillait de nouveau les enfants alors que l'autre demeurait fermée pour une deuxième journée de suite.

Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

« Les écoles sont fermées aujourd'hui, en raison de l'accumulation importante de neige qui rend certaines rues et trottoirs difficiles d'accès », publiait la Commission scolaire Riverside à 5 h 29 le mardi matin.

À 8 h 10, le 18 février, des autobus scolaires défilaient devant l'école De Montarville, laissant des enfants retourner en classe après le congé de force majeure de la veille. Pendant ce temps, à quelques minutes de marche, à l'école Mount-Bruno, le stationnement était vide, les jeunes profitant d'un deuxième congé de suite.

La première fait partie du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP). La deuxième est associée à la Commission scolaire Riverside. Des terrains de soccer et un parc séparent les deux établissements scolaires.

Riverside

« Notre territoire couvre plus de 7500 km² et comprend 80 municipalités, de Sorel au nord jusqu'à la frontière américaine au sud, de Sainte-Catherine à l'ouest jusqu'à plusieurs kilomètres à l'est de la rivière Richelieu », rappelle-t-on du côté de Riverside.

C'est en raison des conditions météorologiques et parce que plusieurs villes n'avaient toujours pas déneigé les rues et les artères principales que Riverside a choisi de prolonger la fermeture de ses établissements. « Cette mesure vise avant tout à assurer la sécurité de l'ensemble de notre communauté, tant pour les élèves que pour le personnel. La situation sur notre territoire justifiait cette fermeture afin de garantir la sécurité de tous », nous assure-t-on.

Le CSSP

Pour sa part, le CSSP a plutôt décidé d'ouvrir ses écoles, services de garde et tous ses autres établissements. L'annonce a été effectuée à 6 h 10 le 18 février. « Dès l'annonce de mauvaises conditions météorologiques, le CSSP enclenche un processus rigoureux de vérification et de consultation avant de prendre toute décision visant à fermer, en totalité ou en partie, les établissements scolaires. Il a été jugé sécuritaire pour les élèves de se rendre dans nos établissements. Ainsi, le CSSP a procédé à l'ouverture de ceux-ci », écrit par courriel l'équipe des communications du CSSP.

L'école De Montarville était ouverte le mardi 18 février. *(Photo : Frank Jr Rodi)*

Plus tard la semaine dernière, le CSSP a annoncé que la journée de tempête du 17 février serait reprise le lundi 31 mars pour les élèves du primaire et du secondaire.

Les écoles privées

Un phénomène semblable s'est répété du côté des écoles privées de Saint-Bruno. En effet, le 18 février, les portes du Collège Trinité sont restées fermées pour un deuxième congé de suite pour force majeure. Les mauvaises conditions météorologiques étaient mises en cause pour justifier cette fermeture. Toutefois, à plus ou moins 1,5 km de là, l'Académie des Sacrés-Coeurs accueillait les enfants. Alors que le Collège en faisait l'annonce sur ses réseaux sociaux, l'Académie n'a rien écrit.

« Plusieurs raisons peuvent expliquer la décision de fermer l'école, mais l'objectif ultime demeure la sécurité, répond la porte-parole du Collège Trinité, Stéphanie Hamel. La fermeture peut être en lien avec des conditions météorologiques ou routières difficiles, comme ce fut le cas plus tôt cette semaine. Dans ce cas, ce sont les transporteurs scolaires qui déterminent s'ils sont en mesure d'offrir le service. Si ce n'est pas le cas, ils nous avisent habituellement avant 6 h 30 le matin même, puis le Collège annonce la fermeture. C'est la particularité des écoles secondaires qui offrent un service de transport. »

L'école Mount-Bruno était fermée le 18 février. *(Photo : Frank Jr Rodi)*

La directrice générale de l'Académie des Sacrés-Coeurs, Pascale Hyppolite, a répondu aux questions du journal. « C'est rare, de telles journées, dit-elle. C'est difficile à prévoir. Plusieurs facteurs sont à prendre en considération. »

Dès 5 h le 18 février, Mme Hyppolite était debout, à s'informer des conditions routières, en communication avec d'autres directions générales de la Montérégie, son directeur du service aux élèves et avec son transporteur scolaire. « Nous regardons aussi la décision des centres de services. Le CSSP avait annoncé son ouverture, de même que les collèges Saint-Hilaire et Saint-Maurice. »

> *« C'est rare, de telles journées. »*
> *- Pascale Hyppolite*

Or, le transporteur de l'Académie des Sacrés-Coeurs a décidé de ne pas mettre ses véhicule sur la route. La particularité de cette école primaire située sur le rang des Vingt, c'est qu'elle n'a pas d'élèves marcheurs. « Ce n'est pas permis. Après la réponse du transporteur, nous avons tout de même décidé d'ouvrir. Nous avons communiqué avec nos parents qui envoient leurs enfants en autobus pour leur dire que l'école était ouverte, mais qu'il n'y avait pas de transport », poursuit Mme Hyppolite.

PLUS DE NOUVELLES SUR VOTRE VILLE
versants.com
Suivez-nous sur Bluesky YouTube

Règles fiscales sur la publicité : une injustice envers les médias canadiens

Les règles fiscales canadiennes sur la publicité défient la logique et le bon sens depuis bien trop longtemps. Il est temps que nos dirigeants corrigent cette injustice et assurent des conditions équitables pour les médias canadiens, afin qu'ils puissent concurrencer loyalement leurs rivaux étrangers plus grands. Les co-signataires ci-dessous, dont le président du conseil d'administration d'Hebdos Québec (115 membres), Benoit Chartier, et son directeur général, Sylvain Poisson, demandent au ministre des Finances Dominic LeBlanc ainsi qu'à la ministre du Patrimoine canadien Pascale St-Onge d'étendre l'application de la taxe aux dépenses de publicité dans les médias numériques étrangers.

Depuis 2008, 40 journaux quotidiens, 400 journaux communautaires, 42 stations de radio et 11 stations de télévision ont disparu au Canada. Cette débâcle cause un tort énorme aux communautés locales et limite les indispensables communications entre les élus et ces communautés. Elle ne donne aucun signe de se terminer, bien au contraire.

La crise que connaissent les médias est provoquée en bonne partie par le transfert de 70 % des dépenses publicitaires dans les médias canadiens vers les médias numériques étrangers. En 2022, cela s'est traduit par une perte de revenus de 13,5 milliards de dollars pour les médias canadiens.

Nous vous rappelons que les médias dépendent des revenus publicitaires pour informer et divertir les Canadiens.

Le gouvernement a adopté des lois visant à inciter les médias numériques étrangers à contribuer à la vitalité des médias canadiens. Bien que ces lois soient utiles et importantes, on estime que l'ensemble de ces mesures ne représente qu'une maigre part de 2,2 % des fonds qui se sont évaporés au sud de la frontière.

Il existe une solution entièrement sous le contrôle du gouvernement canadien. Les dépenses publicitaires effectuées par des annonceurs canadiens dans les médias numériques étrangers peuvent et doivent être soumises à l'article 19 de la Loi sur l'impôt sur le revenu, et ce, de façon urgente. Cette simple mesure serait très efficace pour rapatrier au Canada une part significative des dépenses et des revenus publicitaires.

Depuis le début des années 1960, la Loi prévoit que les dépenses publicitaires canadiennes faites dans les médias étrangers ne sont pas déductibles aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu. Or, la Loi n'ayant pas été modernisée, elle ne s'applique pas aux dépenses publicitaires effectuées dans des médias numériques étrangers. Ces dernières sont déductibles, d'où un avantage compétitif injuste. On doit mettre fin à cette échappatoire fiscale.

À défaut de colmater cette brèche béante dans la Loi, le lent déclin des médias canadiens va se poursuivre.

Des changements législatifs ont été soumis par les Amis des médias canadiens. Nous recommandons vivement au gouvernement du Canada de donner suite à leurs propositions.

Cosignataires : Sylvain Poisson, directeur général, Hebdos Québec & Réseau Sélect ; Benoit Chartier, président du conseil d'administration d'Hebdos Québec et président/éditeur, Courrier de Saint-Hyacinthe ; Eric Boyko, président et chef de la direction, Stingray ; Mirko Bibic, président et chef de la direction, BCE ; Paul Deegan, président et chef de la direction, News Media Canada ; Pierre-Elliott Levasseur, président, La Presse ; Brian Myles, directeur général, Le Devoir; Geneviève Rossier, directrice générale, CN2i ; Éric-Pierre Champagne, président, Fédération professionnelle des journalistes du Québec ; Andrew MacLeod, président directeur-général, Postmedia ; Annick Charette, présidente, Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC-CSN) ; Sarah Andrews, directrice relations gouvernementales, Friends of Canadian Media ; Neil Oliver, chef de la direction, Torstar ; Louis Audet, président du conseil d'administration, Cogeco ; Frédéric Perron, président et chef de la direction, Cogeco ; Gordon Rawlinson, président, Rawlco Radio ; Rod Schween, président, Pattison Media Ltd ; Elmer Hildebrand, président, Golden West Broadcasting ; Kevin Desjardins, président, Canadian Association of Broadcasters ; Alain Saulnier, professeur honoraire de l'Université de Montréal, auteur ; Mark Hancock, président national, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Brian Leclerc, président par intérim, Conseil provincial du secteur des communications, SCFP-Québec, Lana Payne, présidente nationale, Unifor.

Action citoyenne par deux élus de Saint-Bruno au sujet de l'agglomération de Longueuil

Devant les tribunaux

Les conseillers municipaux Vincent Fortier, du district 2 – Des aviateurs, et Louis Mercier, du district 5 – Des Vergers, veulent être considérés comme citoyens dans leur demande introductive d'instance au Procureur général du Québec, le 18 février dernier, visant à faire déclarer invalides deux articles légiférant l'agglomération de Longueuil.

Marie-Pier Ouellet
mpouellet@versants.com

Vincent Fortier et Louis Mercier contestent en Cour supérieure deux articles légiférant l'agglomération de Longueuil. *(Photo : Marie-Pier Ouellet)*

L'article 17, de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (LECCMA), stipule que le maire de la municipalité centrale est le premier dirigeant de celle-ci aux fins d'agglomération autant qu'à toute autre fin. L'article 14 du Décret 1214-2005 de l'agglomération de Longueuil mentionne entre autres que la seule municipalité centrale, à l'exclusion des autres municipalités liées, peut agir à l'égard de ces matières et objets.

> *« Ce sera bénéfique pour tous les citoyens de l'agglomération. »*
> *- Louis Mercier*

Deux classes d'électeurs

Les deux protagonistes déplorent que ces articles aient pour effet de priver les citoyens des municipalités reconstituées de s'exprimer et de voter pour le maire de la municipalité centrale de leur choix et de se présenter comme candidat à un poste électif de cette dernière. Leurs constats les amènent à dire qu'il y a deux classes d'électeurs dans les agglomérations.

« L'objectif, que je poursuis et c'est celui indiqué dans la demande introductive d'instance, est d'assurer une structure qui nous permet d'exercer librement notre droit de vote », mentionne M. Fortier en entrevue avec son codemandeur au journal.

Conscient qu'il s'agit d'une lutte d'idées, Vincent Fortier exprime que le changement apporterait un effet concret aux citoyens.

« On ne peut pas voter pour la personne qui va administrer quotidiennement l'agglomération, mais les gens de Longueuil ont ce droit. »

Depuis plusieurs années

Si le projet arrive à moins d'un an des élections municipales, les deux conseillers affirment que les premières démarches judiciaires de M. Mercier remontent à 2022. Selon les échanges que ce dernier rapporte, certains cabinets d'avocats ont dû refuser de prendre la cause, non pas en raison de sa pertinence, mais plutôt pour des raisons de conflits d'intérêts dans d'autres dossiers.

M. Fortier s'est remémoré récemment que lorsqu'il était conseiller municipal avec l'ancienne administration de Martin Murray, Louis Mercier avait présenté cette idée aux élus.

Ce dernier n'était alors qu'un citoyen. À ce sujet, des courriels entre l'ancien maire et M. Fortier remontent à 2017, ainsi que certaines notes personnelles.

Le maire de Saint-Bruno-de-Montarville, Ludovic Grisé Farand, juge que la demande auprès de la Cour supérieure du Québec est une manœuvre. « Ils tentent de camoufler le fait qu'ils n'ont pas fait grand-chose pour leur district en vue des prochaines élections », déclare M. Grisé Farand.

« Un profond malaise »

Lors de la plus récente séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville, Louis Mercier a profité de la prise de parole des élus à la fin de l'assemblée pour informer les résidents de son action citoyenne. Le maire de Saint-Bruno-de-Montarville, Ludovic Grisé Farand, exprime son « profond malaise » devant cette action, mais aussi par le fait que les élus auraient « quêté de l'argent » à la Ville pour ce recours en justice. « Il y a un gros malaise du côté de la Ville. Ce n'est pas aux contribuables de payer pour cette demande », précise le maire.

Les deux Montarvillois affirment avoir eu des discussions avec le maire et le directeur au sujet de l'action en justice. « Dans cette démarche citoyenne, par respect à l'institution, nous avons rencontré la Ville pour l'informer que nous allions poser ce geste-là », précise Louis Mercier.

Dix *cennes* par citoyen

Ils affirment que leur titre de conseiller municipal aurait mené au rejet de leur action. « Je ne peux pas poursuivre avec ma fonction de conseiller, car elle n'est pas protégée en soi par les articles que l'on invoque », mentionne M. Mercier. Lors de rencontres entre les demandeurs, le maire et le directeur général, le financement aurait été abordé.« Ce sera bénéfique pour tous les citoyens de l'agglomération, mais également toutes les agglomérations du Québec. Je pense que les villes doivent défendre leurs citoyens. Il faut trouver un mode de financement pour que cette cause arrive à terme », explique-t-il.

M. Mercier a proposé que chaque Ville contribue à hauteur de dix *cennes* par citoyen, par année, pour assurer la défense de cette cause. « On parle d'une dépense de 2600 dollars pour la Ville de Saint-Bruno. L'idée a été lancée. » Les opinions de Louis Mercier et de Vincent Fortier divergent quant à l'utilisation du budget de recherche auquel ils ont accès à titre de conseillers municipaux.

« Il ne faut pas que la perception des gens pense que nos budgets de recherche financent cette action », précise M. Mercier. Pour sa part, M. Fortier entend l'utiliser pour expliquer le sens de cette démarche aux citoyens. À noter qu'au moment d'écrire ces lignes, le journal attendait toujours une réponse de la part de Catherine Fournier, présidente de l'agglomération.

Toutes en plastique.
Toutes consignées.

Rapportez-les !

consignaction

Contenants de boisson de 100 ml à 2 l

Balayez pour trouver
un lieu de retour

1221014531-260225

NOUS SOMMES RE/MAX

RE/MAX ACTIF
AGENCE IMMOBILIÈRE

30e ANNIVERSAIRE

DIRECTION DE L'AGENCE

BEAUGRAND MICHELINE
CTR. IMM. AGRÉÉ DA

BEAUGRAND MARC-ANTOINE
CTR. IMM. AGRÉÉ DA

AUDET MARIE-STELLA
CTR. IMM.

BANKS JENNIFER
CTR. IMM. RÉS.

BIENVENU FRANÇOIS
CTR. IMM. AGRÉÉ
FRANÇOIS BIENVENU IMMOBILIER INC.

BOLDUC-HÉNEN LAURENCE
CTR. IMM. RÉS.

BOUCHARD HUGUES
CTR. IMM. RÉS.

BRISEBOIS VÉRONIQUE
CTR. IMM. RÉS. ET COMM.

CHAMPAGNE ANDRÉE
CTR. IMM.

CLOUTIER PIERRE-YVES
CTR. IMM.
PIERRE-YVES CLOUTIER INC.

DE MONTIGNY AUDREY
CTR. IMM.

DESJEAN ÉRIC
CTR. IMM.

DORÉ ALEXANDRE
CTR. IMM. RÉS.

DUGRENIER RENÉ
CTR. IMM. RÉS.

ESLAMIBIDGOLI MARYAM
CTR. IMM. RÉS.

FAFARD ALEXANDRE
CTR. IMM. RÉS.

FAFARD CARL
CTR. IMM. RÉS. ET COMM.

FRÉCHETTE CHANTAL
CTR. IMM. AGRÉÉ DA

GÉRARD PATRICK
CTR. IMM.

HUART CLAUDE
CTR. IMM.

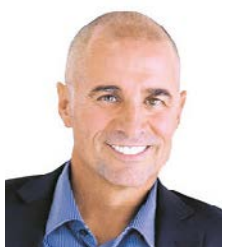

JEAN ALAIN
CTR. IMM. AGRÉÉ DA

JEAN-LEGAULT ALEK
CTR. IMM. RÉS.

JUBINVILLE SARAH
CTR. IMM. RÉS.

JUIN JEAN HAROLD
CTR. IMM. AGRÉÉ DA

KLIRONOMOS GABRIELLA
CTR. IMM. RÉS.

KROMP MARIE-JOSÉE
CTR. IMM. RÉS.

LAVIOLETTE MARTINE
CTR. IMM. RÉS.

LEGAULT NATHALIE
CTR. IMM. AGRÉÉ DA

LÉONARD LILIANE
CTR. IMM. AGRÉÉ DA

LONGPRÉ BENOIT
CTR. IMM.

MARCHAND ALINE
CTR. IMM. RÉS.

MASSIE MICHEL
CTR. IMM. AGRÉÉ DA

MATHIEU HÉLÈNE
CTR. IMM.

NUCKLE SYLVIE
CTR. IMM. RÉS.

PONCE CLAUDIA
CTR. IMM.

ROBERT PHILIPPE
CTR. IMM. RÉS.

RYBICKA EDYTA
CTR. IMM. RÉS.

SALHI AHMED
CTR. IMM. RÉS.

SCHRAENEN ÉRIC
CTR. IMM.

ST-PIERRE MICHEL
CTR. IMM.

TOUSIGNANT-MAURICE AUDREY
CTR. IMM. RÉS.

TREMBLAY SIMON
CTR. IMM. RÉS. ET COMM.

TURCOTTE CÉLINE
CTR. IMM. RÉS.

Au cœur des **préoccupations** des **montarvillois**

Nathalie Legault
ctr. imm. DA
514 884-4122

Alain Jean
ctr. imm. DA
514 795-7777

Alek Jean-Legault
ctr. imm. rés.
514 891-2527

SAINT-BRUNO

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE. Propriété située dans secteur familial près du parc Duquesne, 4 chambres, garage, piscine creusée, faites vos mises à jour. Centris 21018314. **Prix : 769 000 $**

BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE. Cottage entièrement rénovée sur terrain plus de 9000 clôturée belle orientation du soleil, libre immédiatement. Centris 16436157 **Prix : 979 000 $**

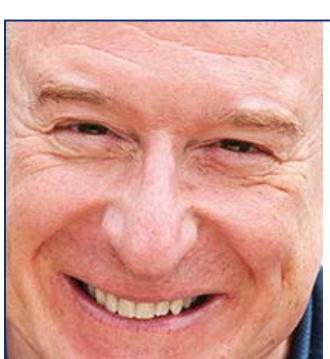

François Bienvenu
courtier immobilier
résidentiel et commercial
514 940-1755

À VENDRE À SAINT-BRUNO

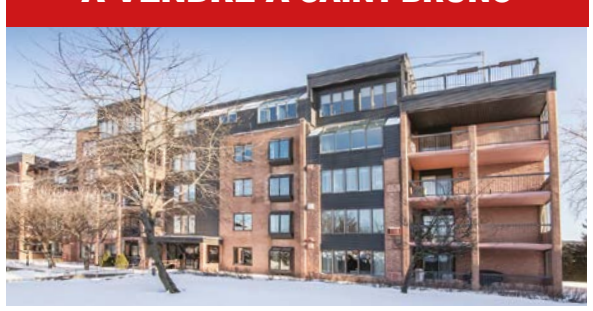

POUR L'ESPRIT TRANQUILLE !

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE. Condo 3 chambres, au 4e étage! Grande superficie et luminosité abondante. 2 salles de bain, 2 garages, ascenseur. Les acheteurs apprécieront la piscine, les magnifiques vues en hauteur sur la verdure et sa tranquillité. **www.francoisbienvenu.com**

Michel St-Pierre, ctr.
514 605-9514

VENDU

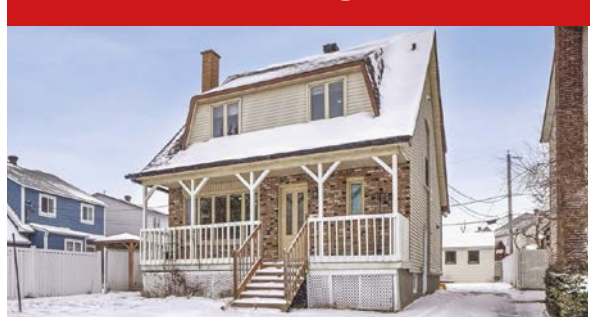

LONGUEUIL (SAINT-HUBERT). 1211, rue Gendron

Chantal Fréchette
courtier immobilier agréé
514 817-2480

PROMESSE D'ACHAT ACCEPTÉE

CANDIAC. 6 rue Daudet

Vous pensez vendre votre propriété, vous avez des projets immobiliers? Contactez-moi pour en discuter.

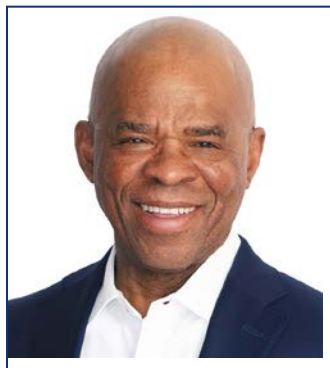

Jean Harold Juin
Courtier immobilier agréé DA
514 963-4753

MAISON À ÉTAGES À VENDRE

CANDIAC. 14 Place Avila. Superbe propriété alliant confort moderne et emplacement de choix. Lumineuse et conviviale, elle est parfaite pour une famille recherchant un cadre paisible, proche de tous les services. Profitez d'un vaste terrain paysager et d'une cour intime pour la belle saison. Centris 25093529. **Prix : 1 500 000 $**

Billets de tirage pour la
MAISON ENFANT SOLEIL
en vente chez
RE/MAX ACTIF

AGENCE IMMOBILIÈRE. FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME **WWW.REMAXACTIF.COM**

1592, rue Montarville, Saint-Bruno **450 653-6000**

1221014669-260225

Spectacle de disque-jockey d'Antonin Prinz

La montagne danse

Antonin Prinz, anciennement DJ TO, a fait danser la foule de skieurs au pied de la montagne, le samedi 22 février dernier, à l'occasion du soixantième anniversaire de Ski Saint-Bruno.

Marie-Pier Ouellet
mpouellet@versants.com

Le jeune artiste, âgé de 14 ans seulement, vivait sa première expérience comme disque-jockey dans une station de ski. Quelques jours avant l'évènement, Antonin Prinz était impatient de voir si les Montarvillois dansaient bien, chose qu'il a pu confirmer quelques minutes après son entrée en scène. Même les mascottes de la montagne ont dansé avec l'adolescent.

L'artiste n'en était toutefois pas à son premier spectacle. Antonin parcourt les scènes des festivals depuis quelques années. Il a notamment participé au 24 heures du Mont-Tremblant, le 15 décembre dernier, et au Festival international de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu en 2023, alors que l'adolescent performait sous le nom de DJ TO.

« L'objectif, c'est d'arriver à faire danser les gens. » - Antonin Prinz

Antonin Prinz performait auparavant sous le nom de DJ TO. *(Photos : Marie-Pier Ouellet)*

L'artiste de 14 ans en était à sa première expérience comme DJ dans une station de ski.

Un nouveau nom

L'artiste a diversifié son art dans la dernière année. Auparavant, il ne se considérait que comme un disque-jockey. Depuis près d'un an, Antonin s'adonne aussi à la production musicale et il publie différentes compositions originales. Ce changement lui a donné l'occasion de se trouver un nouveau nom d'artiste. Il a voulu garder son prénom et ajouter un petit quelque chose qui lui ressemble. « Plus jeune, on disait de moi que j'avais des ressemblances avec le « petit prince ». On a choisi de l'écrire et de le prononcer en allemand pour le style. »

Sur les plateformes de musique en ligne, telles Apple Music ou Spotify, quatre chansons originales sont proposées, dont *Over the World*, sa plus récente. Originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, il développe son style à travers plusieurs artistes qu'il admire, mais aussi par de nombreuses heures consacrées à la recherche musicale. « Je m'inspire des autres et j'y ajoute ma touche personnelle pour que ce soit de la musique à mon image », décrit-il.

S'adapter au public

Chaque performance de l'artiste est unique et demande son lot de préparation. Il arrive avec une liste de lecture qui s'agence avec l'évènement. Il prévoit aussi d'autres chansons puisqu'il doit s'adapter aux goûts et aux envies de ses spectateurs. « Je ne suis pas toujours à la lettre ce que j'ai préparé. Il faut s'ajuster sur le moment pour trouver les bons titres. L'objectif, c'est d'arriver à faire danser les gens. »

Avec une météo plutôt clémente pour la journée de samedi, Antonin Prinz a pu montrer sa personnalité par son habillement, revêtant un coton ouaté gris, une salopette de neige noire et une tuque. Il consacre une certaine importance à sa tenue vestimentaire, surtout dans les évènements estivaux, où la température lui permet plus de liberté.

Des parents solidaires

Entre l'école et son métier d'artiste, Antonin parvient à jongler assez bien. Il se considère très chanceux de pouvoir compter sur le soutien de ses parents. « Ils sont toujours là pour me remonter le moral quand c'est plus difficile », précise l'adolescent. C'est grâce à eux qu'Antonin a développé cette passion pour la musique. Sa mère danse et son père joue du saxophone dans un orchestre à Saint-Jean-sur-Richelieu.

C'est vers l'âge de neuf ans qu'Antonin est devenu platiniste. « J'ai fait du piano de mes trois ans à mes sept ans. C'est après que mon père m'a fait découvrir l'univers du DJ. C'est tout de suite devenu une passion. »

Coup de pouce DEL
Jusqu'à 20 000 $*
Recevez un généreux coup de pouce pour accélérer le développement de vos affaires ou soutenir votre projet de relève d'entreprise

EN SAVOIR PLUS SUR DELAGGLO.CA
1221014597-260225
*Aide financière non remboursable sous conditions réservée aux entreprises établies dans l'agglomération de Longueuil • Déposez votre projet avant le 7 mars 2025 • Des conditions s'appliquent

***Secondaire en spectacle* du Collège Trinité**

La finale locale à Saint-Bruno

La finale locale de *Secondaire en spectacle* du Collège Trinité se déroulera ce jeudi 27 février. Le rendez-vous culturel aura lieu au Centre Marcel-Dulude, à Saint-Bruno-de-Montarville.

Nicolas Farkas et Alexanne Gagnon lors d'une prestation de *Secondaire en spectacle 2023.* *(Photo : courtoisie)*

Le Collège Trinité fait partie des 40 écoles de la région qui adhèrent au programme.

Cette année, 22 étudiants présenteront 12 numéros. Danse, chant, humour et musique sont prévus au cours de cette soirée qui s'amorce à 19 h le 27 février.

Implication

Huit autres élèves assureront l'animation de l'événement. Les jeunes participants auront alors l'occasion de se dépasser et de se familiariser avec le milieu artistique, notamment grâce à l'implication de Caroline Ménard et Martin Gélinas, qui pilotent le projet.

À la fin de la soirée, les deux prestations lauréates représenteront ensuite l'établissement scolaire privé à la finale régionale. Celle-ci se déroulera le dimanche 23 mars au Collège Jean de la Mennais, du côté de La Prairie.

Parrain et marraine

Alexis Dufresne, aussi connu sous le nom de scène Akai, sera de retour à l'occasion de la finale locale de ce jeudi. Mathilde Desrosiers, une autre ancienne du Collège Trinité, reviendra également. La jeune femme a participé aux éditions locales de 2016, 2017 et 2018 de *Secondaire en spectacle*. Elle s'est classée souvent parmi les finalistes. Aujourd'hui, elle poursuit des études universitaires en musique. À l'occasion de la présente édition, Alexis et Mathilde reviennent faire une prestation hors-concours en tant qu'artistes invités. Ils agissent tous deux à titre de parrain et marraine des élèves participants.

Mathilde Desrosiers a participé aux éditions locales de 2016, 2017 et 2018 de *Secondaire en spectacle.* *(Photo : courtoisie)*

27 février
C'est la date à laquelle aura lieu cette finale locale.

Les billets de la finale locale sont en vente au coût de 15 $ (gratuit pour les enfants de 5 ans et moins) : https://bit.ly/SESTrinite2025. Une belle occasion d'encourager le talent local et de se divertir à faible coût.

À propos de *Secondaire en spectacle*

Depuis plus de 20 ans, *Secondaire en spectacle* a pour mission le développement culturel et artistique des jeunes des écoles secondaires du Québec, axé sur l'expérimentation, l'apprentissage et la formation. Le programme rassemble quelque 10 000 jeunes dans près de 250 finales locales et une trentaine de finales régionales dans les 15 régions participantes. (FR)

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Heure de tombée : jeudi 16 h

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au jeudi de 08 h 30 à 16 h 30.

Mode de paiement : VISA MasterCard

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE PRÈS DE CHEZ VOUS!

OFFREZ-VOUS DES EXTRAS
✓ Encadré ✓ Titre centré
✓ Couleur ✓ Caractères gras
Informez-vous auprès de votre téléconseiller.

1 866 637-5236, poste 101, 102 | annoncesclassees@hebdos.com

IMMOBILIER	MARCHANDISE	SERVICES	EMPLOI ET FORMATION	ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX	VÉHICULES
100 à 299	300 à 399	400 à 599	600 à 799	800 à 899	900 à 999

205 - Logement appart à louer

4-1/2 avril, St-Bruno, plancher flottant, porte-patio, balcon. Immeuble paisible. Pas de chien, 1,250$ mois. 514-919-1454

ST-BRUNO : Central, 4-1/2 (grande galerie) entièrement rénové, tranquille, spacieux, grand terrain. Proximité parc, école, commerces, autobus, aréna. Non-fumeur. Pas d'animaux. 514-594-5965

404 - Services domestiques

* Femme de ménage, 35 ans d'expérience, minutieuse, fiable. 514-703-3501

452 - Planchers | Pose sablage

SABLAGE de Planchers, pose, réparation, teinture , sablage d'escaliers. Finition au latex. 450-653-3109, planchersduclos.com R.B.Q : 5735-6396-01

484 - Services divers

HOMME à tout faire, travaux de maintenance, réparations de portes, ajustement, moulures, peinture, entretien intérieur/ extérieur. J'ai une solution à vos problèmes! 438-828-5278 Michel

APRÈS M'AVOIR LU... RECYCLE-MOI!

TRANSPLANT QUÉBEC
Ensemble pour le don d'organes, pour la vie.
TÉLÉPHONE: 1 855 373-1414

Friperie cab
Les p'tits bonheurs
Centre d'action bénévole
Les p'tits bonheurs
1665, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville
www.cabstbruno.org
450 441-0807

Les Amputés de guerre
Le Service des plaques porte-clés protège vos clés et aide les enfants amputés depuis 50 ans!

Commandez gratuitement des plaques porte-clés à amputesdeguerre.ca.

CARTES DE VISITE

Me LUCIE GAUCHER
AVOCATE
50, Chemin de la Rabastalière Est
Bureau 14
Saint-Bruno (Québec) J3V 2A5
T 450 441 0190 F 579 884 8963
meluciegaucher@gmail.com

JOINTS GYPROC
MARC PRÉVOST
RÉPARATION GYPSE
TRAVAIL GARANTI
FAIT PAR PROFESSIONNEL
450 653-8747

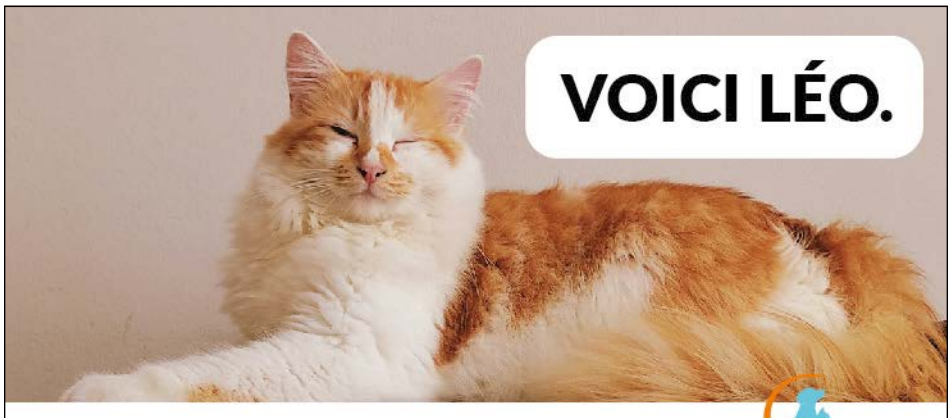

Léo devait être abandonné au refuge.
Au lieu de ça, il dort paisiblement chez lui.
Léo n'a pas été abandonné car nous avons aidé son humain.
proanima
Servir les gens. Aider les animaux.

SOS
VIOLENCE CONJUGALE
1 800 363-9010 (24/7)
438 601-1211 (texto)
sosviolenceconjugale.ca (clavardage)

Babillard

SESSIONS D'INFORMATION JURIDIQUE EN DROIT FAMILIAL D'INFORM'ELLE

Inform'elle offre une série de sessions d'information juridique en droit de la famille animées par des juristes pour permettre à toutes et tous d'en apprendre davantage sur leurs droits et obligations en matière familiale. Les prochaines sessions d'information sont : Mandat et régimes de protection (le lundi 10 mars, de 19 h à 21 h) en virtuel, Rupture du couple : mariage et union de fait (le mercredi 12 mars, de 19 h à 21 h) en virtuel et Droit familial et immigration (le jeudi 13 mars, de 13 h 30 à 15 h 30) en présence au 2068, boulevard Édouard, à Saint-Hubert. Pour information : https://informelle.org/sessions-information/. Gratuit. Inscription obligatoire : 450 443-3442, poste 221.

CONFÉRENCE SUR L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

Monique Blackburn, responsable des conférences à La Gerbe dorée, vous invite à une conférence offerte gratuitement par le Dr Pierre G. Tremblay sur l'aide médicale à mourir. La conférence aura lieu le vendredi 14 mars à 9 h 30 au local de La Gerbe dorée, à l'édifice Jeannine Trudeau-Brosseau, (9, rue Des Roses, Saint-Basile-le-Grand). Cette conférence est offerte à tout le monde, pas besoin d'être membre FADOQ pour y assister. Venez en grand nombre et amenez vos connaissances et amis.

SESSIONS D'INFORMATION D'INFORM'ELLE

Inform'elle offre une série de sessions d'information juridique en droit de la famille animées par des juristes pour permettre à toutes et tous d'en apprendre davantage sur leurs droits et obligations en matière familiale. Les prochaines sessions d'information sont : Garde des enfants et pension alimentaire (le lundi 17 mars, de 19 h à 21 h) et Testament et succession (le mardi 18 mars, de 19 h à 21 h). Ces deux sessions d'information auront lieu en virtuel. Pour information : https://informelle.org/sessions-information/. Gratuit. Inscription obligatoire : 450 443-3442, poste 221.

CONFÉRENCE À SAINTE-JULIE

La Société de généalogie de La Jemmerais vous invite à assister à la conférence *Des Irlandais protestants et catholiques occupent le territoire : une immigration d'Irlande dans les régions du Québec, 1800-1900*, donnée par Simon Jolivet. Cette conférence se tiendra le 26 mars prochain, à 19 h, au pavillon Thérèse-Savard-Côté (477, av. Jules-Choquet), à Sainte-Julie. Admission : gratuit pour les membres, 7 $ pour les non-membres. Pour renseignements : https://sglj.org. Inscription : responsable@sglj.org.

AUTODIVORCE (RÉDIGER SOI-MÊME SA DEMANDE)

Inform'elle donne l'atelier Autodivorce. Animé par une avocate, cet atelier permet aux couples de rédiger eux-mêmes leur demande en divorce afin d'aller la présenter au tribunal. L'entente découlant d'un processus de médiation familiale est obligatoire. La prochaine session aura lieu les mercredis 19 mars, 2 et 16 avril, de 19 h à 21 h 30. Deux semaines de relâche sont prévues entre chaque rencontre pour la rédaction de la demande. Lieu : 2068, boulevard Édouard, à Saint-Hubert. Coût : 300 $ par requête (ce montant exclut le timbre judiciaire, lequel est payable à la cour). Renseignements supplémentaires : https://informelle.org/autodivorce/. Inscription obligatoire : 450 443-3442, poste 221.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA GERBE DORÉE

Tous les membres du Club de La Gerbe dorée sont conviés à assister à l'assemblée générale du club FADOQ La Gerbe dorée Saint-Basile-le-Grand, qui se tiendra le mardi 15 avril 2025 à 19 h15 à l'édifice Jeannine Trudeau-Brosseau, (9, rue Des Roses), à Saint-Basile-le-Grand. Il y aura élection de cinq membres pour un mandat de deux ans. Si vous désirez vous impliquer au sein du conseil d'administration du Club, vous devrez communiquer avec Carmen Lacombe au 450 653-1800 pour en connaître les obligations et remplir la feuille de mise en candidature ainsi que le formulaire de demande de vérification judiciaire. Seules les personnes membres du club N°19 (FADOQ La Gerbe dorée Saint-Basile-le-Grand) et résidant à Saint-Basile peuvent faire partie du conseil d'administration. Voilà une belle occasion de côtoyer les dirigeants actuels du Club et de connaître les prochains candidats.

RECHERCHE D'UN MEMBRE POUR LE C.A. DU CLUB LA GERBE DORÉE

Nous sommes à la recherche d'une nouvelle personne pour le conseil d'administration du Club FADOQ La Gerbe dorée Saint-Basile-le-Grand. Le mandat serait de deux ans, en remplacement de Jean-Pierre Reinesch, qui nous quittera après 24 ans comme trésorier au conseil d'administration. Pour être admissible, il faut être membre en règle du Club La Gerbe dorée Saint-Basile-le-Grand et le plus possible être résident de Saint-Basile-le-Grand. Il faut être disponible pour les rencontres mensuelles, en général le premier lundi du mois à 18 h 30. On doit participer le plus possible à l'organisation de grands événements (préparation, organisation, montage des salles et démontage) tels que le souper dansant de la Saint-Valentin du 8 février, l'assemblée générale du 15 avril, le brunch de la fête des Pères et Mères du 8 juin, la fête du maïs du 30 août, le salon des artisans (dates à déterminer). Communiquez avec Carmen Lacombe, au 450 653-1800, si vous êtes intéressé à vous impliquer. De plus, vous devrez remplir le formulaire de vérification policière. J'espère que nous aurons des personnes bénévoles qui s'offriront, soit pour s'occuper de la trésorerie ou d'un autre poste du conseil d'administration.

AVIS PUBLIC

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(art. 795, al. 2 C.c.Q.)

Prenez avis que **Réjean CHARRON**, en son vivant domicilié au 261, rue Deslières, unité 2A, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec), J3V 6P9, est décédé à Longueuil (Québec), le 24 août 2024. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de **Me Alexis Brien-Langevin, notaire**, située au 3550, rue Rachel Est, bureau 101, Montréal (Québec), H1W 1A7.

Donné ce 19 février 2025 à Montréal.

René CHARRON, liquidateur

1221014688-260225

OFFRES D'EMPLOI

JEAN COUTU

SAINT-BRUNO recherche

CAISSIÈRE
TEMPS PARTIEL
Disponible de jour/soir
Un week-end sur deux

COSMÉTICIENNE
TEMPS PARTIEL
20 à 25 heures/semaine
Disponible de jour,
un à deux soirs/semaine et
un week-end sur deux

Faite parvenir votre CV par émail
à l'attention de Sylvain Larivière
slariviere@pjc.jeancoutu.com
ou par la poste au 12, boul. Clairevue O.
Saint-Bruno J3V 1P8

1221014684-260225

AVIS PUBLIC

Saint-Bruno DE-MONTARVILLE

Direction des finances, des approvisionnements et des technologies de l'information

Appel d'offres public–APP-SP-25-05/GEN-2025-01
Construction d'un complexe multisport au parc Marie-Victorin

Avis d'appel d'offres

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville demande des soumissions pour : **Construction d'un complexe multisport au parc Marie-Victorin.**

Les documents d'appel d'offres, tout document auquel ils renvoient de même que tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenus que par le biais du SEAO (www.seao.gouv.qc.ca ou au 1 877 336-7326) à compter du **jeudi 27 février 2025**. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Les soumissions devront être reçues **au plus tard à 11 h, le lundi 31 mars 2025**. L'ouverture publique des soumissions suivra. Les soumissions peuvent alternativement être transmises par voie électronique. Cette transmission ne peut s'effectuer que par l'intermédiaire du SEAO et conformément à la procédure prescrite par celui-ci.

Les résultats de la présente demande de soumissions seront publiés dans le SEAO.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

1221014689-260225

Avis de publication d'un règlement d'emprunt

Avis est donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil lors de sa séance ordinaire tenue le 5 décembre 2024 :

Titre et objet : **RÈGLEMENT CA-2024-418 ORDONNANT DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET INFRASTRUCTURES CONNEXES, PHASE 5, ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT**.

Ce règlement vise notamment à ordonner des travaux de mise à niveau au Centre d'épuration Rive-Sud (CERS) et des travaux de mise à niveau de divers ouvrages de surverse, régulateurs, stations de pompage et infrastructures connexes et à décréter un emprunt de 4 335 000 $.

L'emprunt, financé sur une période de 20 ans, sera remboursé par des quotes-parts des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil et Saint Lambert, réparties en proportion de leur potentiel fiscal.

Ce règlement a reçu l'approbation de la ministre des Affaires municipales le 10 février 2025.

Le règlement peut être consulté sur https://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Longueuil, le 25 février 2025
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière

longueuil

1221014667-260225

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND
VILLE DE MCMASTERVILLE

AVIS DE PRÉSENTATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Avis est donné que la Ville de Saint-Basile-le-Grand et la Ville de McMasterville s'adresseront conjointement au Parlement du Québec, à sa présente session ou à une session prochaine, pour demander l'adoption d'une loi d'intérêt privé, notamment aux fins suivantes :

1. Établir un régime fiscal municipal particulier applicable au projet de Batteries Northvolt Nord-Amérique inc. pour son usine à processus intégrés de fabrication et de recyclage de cellules de batteries sur le territoire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand et de la Ville de McMasterville;
2. Fixer le montant des taxes municipales relatives au projet pour les exercices financiers municipaux 2024 à 2027;
3. Fixer les taux de taxe applicables au projet à compter de l'exercice financier municipal 2028 et prévoir leur indexation annuelle;
4. Prévoir les modalités applicables à un ajustement du montant des taxes municipales relatives au projet lors de situations particulières;
5. Prévoir les modalités applicables au paiement des taxes municipales par Northvolt;
6. Préciser les paramètres convenus par les municipalités sur le partage des taxes municipales payées par Northvolt;
7. Permettre la conclusion d'une entente sur certains objets prévus par la *Loi sur la fiscalité municipale*;
8. Prévoir le mode de règlement de différend entre les parties;
9. Fixer la durée de ce régime fiscal particulier.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer la directrice de la législation de l'Assemblée nationale par courrier au 1050, rue des Parlementaires, bureau 5.13, Québec (Québec) G1A 1A3, ou par courriel au af.juridiques@assnat.qc.ca.

Montréal, le 23 janvier 2025

(S) BÉLANGER SAUVÉ

Les procureurs de la Ville de Saint-Basile-le-Grand et de la Ville de McMasterville
BÉLANGER SAUVÉ, s.e.n.c.r.l.

1221014583-050225

CLUB DE GOLF MONT BRUNO

JOURNÉE PORTES OUVERTES DE L'EMPLOI

VENEZ NOUS RENCONTRER LE SAMEDI **22 MARS ENTRE 10 H ET 16 H** OU ENVOYEZ-NOUS VOTRE CURRICULUM VITAE ET INDIQUEZ LE OU LES POSTES QUI VOUS INTÉRESSENT.

JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE !

Situé au pied du Mont St-Bruno dans un environnement exceptionnel, **Club de Golf Mont Bruno** propose une expérience de travail unique ainsi que des salaires très compétitifs. Les postes suivants sont à pourvoir (temps plein et temps partiel) :

- **Préposé(e) à la boutique de golf et à l'arrière-boutique**
- **Serveur(se) à la salle à manger**
- **Commis à la salle à manger**
- **Barman**
- **Serveur(se) de banquet (sur appel)**
- **Sous-chef**
- **Chef de partie**
- **Cuisinier(ère) avec expérience**
- **Plongeur(euse)**
- **Préposé(e) aux vestiaires / Préposé(e) à la buanderie**
- **Personnel d'entretien du parcours**

MBCC 1918

CLUB DE GOLF MONT BRUNO
665, chemin des Vingt, Saint-Bruno (Québec) J3V 4P6
mbcc@golfmbcc.com
Tél. : 450 653-2201

1221014501-260225

LE MONDE IMMOBILIER

De quels documents pourriez-vous avoir besoin lors de la vente de votre maison?

Avant de mettre une maison en vente, une préparation adéquate est essentielle pour assurer un processus sans anicroche. Ainsi, certains documents sont exigés lors de cette étape. Vous voulez bientôt vendre votre propriété? Voyez quels « papiers » vous devrez rassembler!

CERTIFICAT DE LOCALISATION
Le certificat de localisation est un document détaillant les dimensions de la propriété, la disposition des bâtiments et toute autre information pertinente. Cela offre aux acheteurs une vision claire et peut éviter des complications juridiques potentielles.

FACTURES ET PREUVES D'ENTRETIEN
Conserver les factures des réparations et de l'entretien de votre maison (ex. : installation d'une nouvelle toiture) est capital. Cela démontre que vous avez pris soin du bâtiment au fil du temps. Le cas échéant, les relevés d'électricité vous seront également demandés pour une question de transparence.

HYPOTHÈQUE ET DETTES
Il est important de divulguer toute information sur l'hypothèque en cours ou les dettes liées à la propriété. Ces renseignements financiers sont incontournables pour éviter des problèmes potentiels lors de la transaction et bâtir la confiance avec les acheteurs. Un relevé hypothécaire récent vous sera donc demandé.

AUTRES DOCUMENTS
Les documents liés à votre assurance habitation ainsi que ceux sur les services publics tels que l'alimentation en eau potable et l'installation sanitaire vous seront également utiles. Les futurs acheteurs veulent connaître ces détails qui sont très importants dans la sélection d'une maison.

Si vous êtes propriétaire d'un condo, vous aurez d'autres pièces à fournir, comme la déclaration de copropriété et tout ce qui implique les règlements et les frais. Si vous prévoyez appeler un courtier immobilier pour mettre votre maison en vente, vous avez maintenant un coup d'avance!

OCCUPATION 2026

Lib

complexe résidentiel **55+**

Bonjour Mont-Saint-Hilaire!

TARIFS EXCLUSIFS DE PRÉ-LANCEMENT

PLACES LIMITÉES!
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

Séance d'information

Mardi 11 mars
19 h à 20 h 30

Hôtel Rive Gauche
1810, rue Richelieu, Beloeil

1221014668-260225

La liberté commence ici | lelib.ca | 450 600-3675

Terrain de football et piste d'athlétisme

Les priorités du parc

Le terrain de football et la piste d'athlétisme qui l'entoure, au parc Rabastalière, seront rénovés. *(Photo : archives)*

Saint-Bruno-de-Montarville va de l'avant avec la reconstruction du terrain de football ainsi que le remplacement de la surface synthétique et la construction de la piste d'athlétisme du parc Rabastalière. Les contrats ont été octroyés lors de la dernière séance du conseil, mardi dernier.

Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

« La durée de vie du terrain de football a été atteinte. Il fallait le changer. Tant qu'à reconstruire le terrain de football, nous allons refaire aussi la piste de course autour », mentionne le maire de Saint-Bruno, Ludovic Grisé Farand.

Un premier contrat, de l'ordre de 610 400 $, a été approuvé pour les travaux de fourniture et d'installation du revêtement synthétique de la piste d'athlétisme au parc Rabastalière.

Un autre contrat, celui-là au coût de 3 456 000 $, a été adopté en lien avec les travaux de reconstruction du terrain de football synthétique et de la piste d'athlétisme au parc Rabastalière.

« Nous effectuons des travaux pour le long terme. Normalement, pour une surface synthétique, il y en a moins à faire. Mais la direction du génie nous a expliqué qu'il y avait des problèmes au niveau du sol, en-dessous, avec l'écoulement des eaux. Nous remettons tout en ordre. Nous investissons un peu plus dans les travaux cette fois-ci, mais ça vaut la peine pour le long terme », explique le maire Grisé Farand.

La piste d'athlétisme, actuellement en asphalte, sera, après les travaux, en revêtement synthétique (SBR). Ce qui offrira une surface plus sécuritaire et performante pour les coureurs. Le terrain de football synthétique sera remis au goût du jour et selon les normes.

Moins dispendieux

Rappelons que le conseil municipal avait été en appel d'offres en mai 2024, « une période pas très propice », puis, à la lumière des résultats, la Municipalité avait ensuite décidé de retarder et de retourner en appel d'offres au cours de l'année. « C'est sorti beaucoup moins cher. Au total, je pense que c'est 25 % de moins », avance le premier magistrat.

> ***« Nous investissons un peu plus dans les travaux cette fois-ci, mais ça vaut la peine pour le long terme. » - Ludovic Grisé Farand***

D'ailleurs, il y a un an environ, le conseil municipal avait approuvé la fermeture du terrain de football et de la piste d'athlétisme du parc Rabastalière pour la saison 2024 en raison des travaux prévus à cet endroit. Le club de football des Barons et les athlètes du Club de course Mont-Saint-Bruno se préparaient déjà à s'entraîner et à courir ailleurs pendant quelques mois. Finalement, la Ville avait fait marche arrière avec cette histoire d'appel d'offres.

Revitalisation du parc Rabastalière

Enfin, en janvier, la revitalisation du parc Rabastalière a franchi une nouvelle étape. Un contrat de services professionnels d'architecture du paysage pour l'élaboration de son plan directeur d'aménagement a été octroyé en assemblée du conseil. Le projet de revitalisation a pour objectif de bonifier le parc. Ajouter des infrastructures manquantes, mettre à niveau celles qui arrivent en fin de vie utile, répondre aux besoins exprimés par les utilisateurs du parc et les organismes, rendre le parc plus intergénérationnel. Les premiers travaux sont prévus en 2026 en priorisant le remplacement des modules de jeux pour enfants.

Or, Ludovic Grisé Farand nous avait dit en entrevue que la réfection du terrain de football était un dossier encore plus urgent que les modules pour enfants. « Ce terrain est un dossier à part. Nous allons nous en occuper cette année. » C'est maintenant que ça se passe.

Inauguration

Le terrain de football, inauguré en 2012, avait une durée de vie de 10 ans.

Ces travaux de rénovation étaient demandés depuis longtemps par le club des Barons.

Activités proposées à Saint-Bruno et à Saint-Basile

Une relâche occupée

Les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand offrent une panoplie d'activités pour la semaine de relâche.

Marie-Pier Ouellet
mpouellet@versants.com

Du lundi 3 au vendredi 7 mars, les jeunes Montarvillois auront droit à une foule d'activités de tous genres pour occuper leur relâche. Création d'un habitat pour son Pokémon, heure du conte en pyjama, observation d'insectes et d'autres arthropodes, initiation au curling, visionnement du film *Le Robot sauvage* au centre Marcel-Dulude, parties du jeu de société *Loups-garous* à la bibliothèque, initiation à la réalité augmentée et ateliers de création de bijoux sont proposés à divers moments de la semaine.

Le mercredi 5 mars, les jeunes âgés de 11 à 17 ans sont invités à la *Journée fanzine*. Un véritable marathon pour réaliser des articles, dessins, collages et bandes dessinées afin de tout photocopier et de créer un fanzine collectif. Sur l'heure du dîner, une pause pizza avant de repartir en fin de journée avec un exemplaire du fanzine. Un fanzine ou un *zine*, c'est une sorte de magazine indépendant fait à la main par des amateurs passionnés.

Du 3 au 7 mars

Ce sont les dates de la semaine de relâche

Les activités à l'extérieur seront proposées aux citoyens pendant toute la semaine de relâche, dont les patinoires et la pente à glisser selon les conditions météorologiques.

Saint-Basile

À Saint-Basile-le-Grand, des activités artistiques et sportives seront offertes.

Le sentier glacé du parc de la Seigneurie, à Saint-Basile. *(Photo : archives)*

À la bibliothèque Roland-LeBlanc, un théâtre de marionnettes avec Rosalie est prévu le mardi 4 mars, un atelier d'impression créative avec plaque de gel, le mercredi 5 mars, et le jeudi, le spectacle *Imagine*, par Ritournelle, sera présenté pour les enfants âgés de deux à huit ans.

À l'école de la Mosaïque, plusieurs activités sportives seront proposées, telles que le Famili-bougeotte, du basketball libre, du volleyball libre et du badminton libre. La Ville incite les citoyens à profiter d'une des patinoires urbaines ou à parcourir les deux nouvelles pistes damées aux parcs du Ruisseau et de la Seigneurie. La pente à glisser du parc du Ruisseau sera également ouverte selon les conditions météorologiques.

Tous les détails concernant les inscriptions des activités et leur déroulement sont affichés sur les sites Internet des deux municipalités.

Ski Saint-Bruno

Les festivités du 60e

Ski Saint-Bruno a célébré son soixantième anniversaire en compagnie des amateurs de planche à neige et de ski, nombreux à se joindre à la fête tout au long de la journée.

Marie-Pier Ouellet
mpouellet@versants.com

Les trois générations de propriétaires étaient sur place pour célébrer. *(Photos : Marie-Pier Ouellet)*

Les festivités débutaient à 13 h et se terminaient aux alentours de 22 h, avec la descente lumineuse. Toute la montagne était plongée dans le noir et les skieurs dévalaient la piste 4, bâtons lumineux en mains.

Les familles étaient heureuses de participer à cette grande fête. Les enfants ont été nombreux à parcourir le labyrinthe, une attraction conçue spécialement pour l'occasion quelques jours avant le 60e anniversaire.

Après que les skieurs ont pu manger un morceau de gâteau et profiter d'un spectacle de jonglerie de feu avec Monsieur Poi, les trois générations de propriétaires sont montées sur scène, tout près du chalet, pour remercier à la fois les skieurs, qui font vivre la montagne depuis six décennies, et tous ceux qui y ont contribué.

Pierre Dulude, cofondateur du centre de ski, Michel Couture et son père, Stéphanie Grenier et Patrice Boire étaient accompagnés d'élus municipaux et de nombreux employés dévoués à la station de ski. Les deux nouveaux propriétaires ont d'ailleurs pris la parole pour parler de l'avenir de la montagne, mentionnant caresser le rêve de la rendre accessible aux citoyens quatre saisons par année. Ils ont souligné le travail qui a été accompli au cours des soixante dernières années, qui a permis à Ski Saint-Bruno de devenir la plus grande école de ski du Québec.

Plusieurs spectacles

Lors de cette journée de fête, les petits comme les plus grands n'avaient pas congé de cours. Plusieurs moniteurs dévalaient les pistes avec les élèves, autant en après-midi qu'en soirée.

Sur place, les skieurs ont été animés par deux disques-jockeys, Antonin Prinz dans l'après-midi et LeMonk en soirée, puis par la musique d'un groupe, Crazy Horses, vers 20 h 30. Un spectacle de danse et un autre de tambour ont pu faire bouger la foule dans la journée. Les participants avaient droit à des chocolats chauds gratuits, distribués au bas des pistes par des employés portant d'énormes thermos sur leur dos. Les mascottes, dont Skigolo, ont été présentes toute la journée. Grâce aux remontées mécaniques, elles ont même pu aller à la rencontre des skieurs, tant au sommet que sur les pistes.

Les mascottes ont égayé le site toute la journée, rencontrant les skieurs.

Des groupes d'amis profitaient des belles conditions météorologiques pour skier samedi dernier.

Monsieur Poi a offert un spectacle de jonglerie avec du feu durant la soirée.

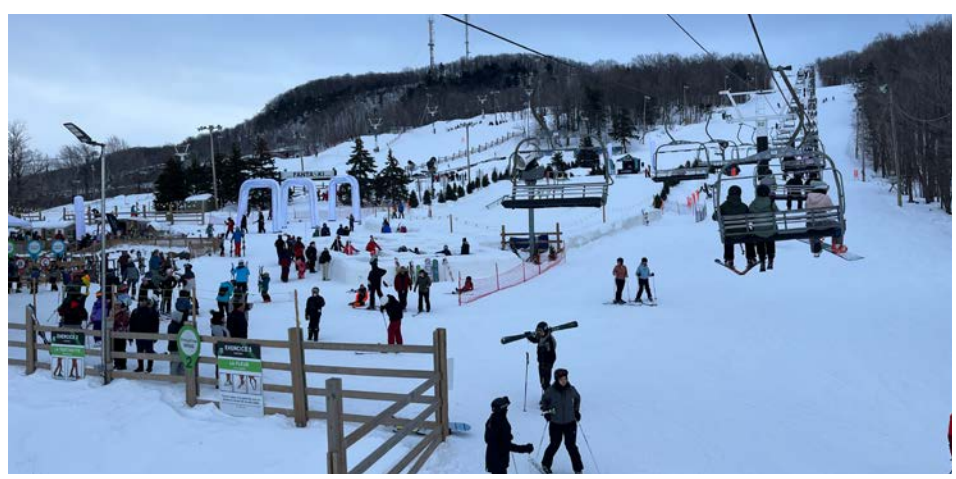
Les festivités avaient lieu entre 13 h et 22 h, le 22 février dernier.

Plaisir partagé

L'engouement derrière l'événement était réel, surtout avec une météo clémente et les récentes précipitations, qui ont offert de belles conditions de ski. Dans l'après-midi, vers 14 h 30, le kiosque de location d'équipement affichait complet et les gens étaient invités à revenir à 16 h pour pouvoir y accéder à leur tour.

Le chalet et la terrasse, où l'on avait installé des foyers pour réchauffer les gens, étaient bondés de skieurs également. Stéphanie Grenier, rencontrée sur place par le journal, était heureuse de la tournure des événements et de la grande participation des skieurs. Un constat partagé par les amateurs de ce sport, ravis de prendre part aux festivités.

Nous sommes **VOTRE JOURNAL**… et plus encore!

Pour vous divertir et vous informer, nous vous offrons :

- Une version numérique gratuite de notre édition hebdomadaire;
- De l'information en continu sur notre site Web;
- Une vitrine de choix pour les entreprises, les organismes et les commerçants d'ici;
- Une plateforme d'échanges stimulants et enrichissants.

LES VERSANTS DU MONT-BRUNO

450 441-5300 poste 4001
versants.com
ventes@versants.com

23 432 copies distribuées par :

POSTES CANADA POST

ÉQUIPE DUPONT
COURTIERS IMMOBILIERS

ROYAL LEPAGE MD
CERCLE EXÉCUTIF MC 2024
27e revenu brut au Québec. Sur plus de 125 équipes.

CLUB NATIONAL DES ÉLITES ROYAL LEPAGE

2024 CLUB NATIONAL DES ÉLITES MC TOP 1%
ROYAL LEPAGE MD

VENDU EN 6 JOURS

440, rue Maude-Abbot, Saint-Bruno-de-Montarville
Prix demandé : 879 000 $

- Mise en marché personnalisée
- 29 visites
- Un week-end de visite plus 2 jours
- 3 offres d'achats

ROYAL LEPAGE PRIVILÈGE
Agence immobilière

Contactez-nous le marché immobilier est très bon!

450 441-1576 • equipedupont@gmail.com
1321, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville J3V 5J1

122101465 1-260225

VISITEZ NOTRE SITE WEB : EQUIPEDUPONT.COM